

## INSCRIPTION AUX SERVICES MUNICIPAUX

Dans le cadre des dispositions nationales prises pour le déconfinement progressif, les services municipaux s'adaptent. Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2020 -2021 vont évoluer...

### Où trouver le dossier d'inscription ?

Le dossier d'inscription est en 2 parties : la fiche famille de renseignements (1 page + 1 page/enfant) et une fiche sanitaire de liaison par enfant.

Le dossier est disponible en téléchargement sur le site de la Ville, rubrique vie scolaire :

<https://www.vernaison.fr>

### Qui est concerné ?

Tous les élèves de maternelle et d'élémentaire souhaitant profiter de la restauration municipale (cantine), de l'accueil de loisirs le mercredi ou pendant les vacances scolaires. Le temps périscolaire avant et après l'école est ouvert uniquement aux élèves de l'établissement Robert Baranne (école élémentaire et maternelle). L'école privée Notre Dame organise le temps périscolaire en interne.

**Attention : l'inscription préalable est obligatoire. Si vous n'inscrivez pas votre enfant, celui-ci ne pourra pas bénéficier des dispositifs municipaux (cantine,.....).**

### Quand et où ont lieu les inscriptions ?

Nous vous accueillerons à **la salle des fêtes de Vernaison** aux dates suivantes :

- Lundi 07 juin de 15h à 18h30 : **Ecoles Maternelles (Baranne/Notre-Dame) Petite Section**
- Mardi 08 juin de 15h à 18h30 : **Ecoles Maternelles (Baranne/Notre-Dame) Moyenne Section**
- Jeudi 10 juin de 15h à 18h30 : **Ecoles Maternelles (Baranne/Notre-Dame) Grande Section**
- Vendredi 11 juin de 15h à 18h30 : **Ecoles Élémentaires (Baranne/Notre-Dame) Classe de CP**
- Lundi 14 juin de 15h à 18h30 : **Ecoles Élémentaires (Baranne/Notre-Dame) Classe de CE1**
- Mardi 15 juin de 15h à 18h30 : **Ecoles Élémentaires (Baranne/Notre-Dame) Classe de CE2**
- Jeudi 17 juin de 15h à 18h30 : **Ecoles Élémentaires (Baranne/Notre-Dame) Classe CM1/CM2**
- Vendredi 18 juin de 15h à 18h30 : Ce jour est consacré à l'inscription des *retardataires*.

### Les pièces justificatives demandées :

- **Carnet de vaccination (vaccin DT Polio-tétanos-à jour)**
- **Attestation CAF (de moins de 3 mois) \***

*\*En l'absence d'une attestation conforme, le tarif maximum sera appliqué.*

**Afin de limiter les temps d'attente, merci de venir avec vos photocopies.**

**Renseignements :**

Par mail à [cantine.periscolaire@vernaison.fr](mailto:cantine.periscolaire@vernaison.fr)  
Ou directement en Mairie.